



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseil
académique
des savoirs
fondamentaux

L'inclusion de tous les élèves par l'éducation physique et le sport

2025-2026

I. Présentation générale	4
L'inclusion de tous les élèves par l'éducation physique et le sport.....	4
II. L'École pour tous : un changement de paradigme	7
III. 7 fiches ressources pour les enseignants.....	9
IV. Des enseignants mieux formés.....	11
L'offre de formation	11
<i>Module 1 : Formation des CPC EPS de l'académie – « l'EPS inclusive »</i>	<i>11</i>
<i>Module 2 : Formation de formateurs académiques EPS –</i>	
<i>« EPS et inclusion : une démarche pour changer de paradigme ».....</i>	<i>12</i>
<i>Module 3 : Formation des formateurs EPS pour les enseignants entrant</i>	
<i>dans le métier – « l'EPS inclusive »</i>	<i>13</i>
V. Outils d'aide et d'appui à l'inclusion par le sport scolaire	
et extrascolaire	14
Exemples d'accès à l'activité physique pour tous les élèves :	
Segpa, Ulis, AS et SSS partagées	14
L'inclusion par le sport scolaire : une démarche partagée.....	16
Catalogue des offres de l'inclusion : un engagement fort de l'académie.....	19
VI. La gestion des inaptitudes en EPS.....	20
Uniformiser la gestion des inaptitudes en EPS.....	20
Une démarche collective pour une EPS plus inclusive.....	20
VII. ANNEXES	1
Auteurs / Autrices des fiches :	14

I. Présentation générale

L'académie de Créteil s'engage à promouvoir pour ses élèves une activité physique mieux adaptée et plus régulière, en renforçant la place de l'éducation physique et sportive, en lien avec la communauté éducative, le sport scolaire et les partenaires de l'école dans les premier et second degrés. Il s'agit de donner le goût d'une pratique physique régulière dès le plus jeune âge, pour améliorer notamment les capacités physiques et motrices, la santé physique, mais aussi la santé mentale et les compétences psychosociales des élèves. C'est pourquoi, de manière inédite, l'académie de Créteil a positionné la pratique physique et sportive comme une des trois priorités du conseil académique des savoirs fondamentaux. Elle consiste à « favoriser la pratique physique et sportive des élèves, enjeu de réussite scolaire, de santé, d'équité sociale et de citoyenneté ».

Nous constatons en effet que de nombreux enfants sont encore privés de pratique physique et sportive. Un grand nombre d'élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers ne peuvent bénéficier de ces moments de partage avec les autres, de bien-être et d'apprentissages lorsqu'ils sont exclus de l'éducation physique et du sport. À l'école, au collège et au lycée, un simple certificat médical conduit dans les faits ces enfants à rester chez eux, en permanence ou sur le banc du gymnase alors qu'ils pourraient bénéficier d'une pratique physique et sportive adaptée avec leurs camarades. Ils sont aussi trop souvent absents du sport scolaire et extra-scolaire dont ils peuvent penser être exclus.

Les Jeux paralympiques de Paris 2024 ont contribué à changer le regard sur le handicap. Forte de ce constat et en s'inspirant de l'émerveillement vécu par les 30 000 élèves de l'académie qui ont participé, l'académie s'engage, pour cultiver cet héritage, à promouvoir de manière renforcée :

L'inclusion de tous les élèves par l'éducation physique et le sport

À cette fin, dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux et du nouveau projet académique, l'académie s'est fixé trois objectifs opérationnels :

1. Produire des ressources novatrices pour renforcer massivement la formation des enseignants.
2. Favoriser l'accès à l'éducation physique et au sport :
 - en impulsant une politique éducative dédiée à l'inclusion au sein des écoles et des établissements ;
 - en dynamisant les associations sportives des 1^{er} et 2^d degrés de manière coordonnée ;
 - en mobilisant les clubs et associations des trois départements pour qu'ils proposent du sport inclusif très facile à connaître et identifier pour chaque famille ayant un enfant en situation de handicap.
3. Promouvoir un nouveau certificat d'inaptitude à la pratique de l'EPS pour que tous les élèves qui peuvent aller à l'école ne soient plus simplement « dispensés de sport », mais puissent bénéficier d'une pratique physique adaptée.

Pour la première fois, tous les corps de métiers concernés ont contribué de manière coordonnée à l'opérationnalisation de ces objectifs : les cadres de l'académie, des départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne, des premier et second degrés associés.

Un groupe de travail constitué des experts de haut niveau cités en annexe a permis de croiser les expertises des conseillers pédagogiques départementaux du 1^{er} degré, des inspecteurs de l'éducation nationale, des inspecteurs pédagogiques régionaux, des conseillers du recteur, des directeurs des fédérations scolaires des premier et second degrés, des chefs d'établissement et d'Ulis, des professeurs d'EPS, des médecins de la Drajes (Direction régionale de l'engagement, de la jeunesse et des sports), du rectorat et du comité paralympique et sportif français, des conseillers des Dasen, des chefs de service des SDJES, de la direction des systèmes d'information et enfin de la Daasop (Délégation académique à l'action sportive, à l'olympisme et au paralympisme) qui a coordonné le dispositif.

Le groupe ainsi constitué, a organisé tout son travail autour de sa volonté de garantir à chaque élève, quelle que soit sa situation, un accès effectif à une pratique physique et sportive régulière, facteur reconnu de bien-être, d'insertion sociale et de réussite scolaire.

Cette collaboration inédite s'est attachée à construire des outils concrets et opérationnels à destination des enseignants des premier et second degrés, des formateurs, des chefs d'établissement et des inspecteurs, des médecins et des partenaires de l'école.

 **Le groupe académique a réalisé 7 fiches ressources qui figurent en annexe et serviront de support de base aux formations.**

Les fiches proposées sont réalisées à destination essentielle de tous les formateurs et de tous les professeurs des écoles et des professeurs d'EPS. Elles invitent à changer de regard sur la manière d'aborder la prise en compte des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers, notamment dans l'organisation du travail de la classe. L'enjeu principal est de permettre à tous les élèves d'apprendre, dans les conditions réelles d'exercice du métier d'enseignant.

Les logiques compensatoires focalisées dès la conception sur la nature du handicap d'un ou plusieurs élèves rendaient trop souvent la gestion du groupe dans son ensemble trop complexe à mettre en œuvre et ainsi le service rendu aux élèves concernés limité. Il s'agit ici d'exploiter les hautes compétences didactiques et pédagogiques des enseignants dans les domaines qu'ils maîtrisent déjà, afin de les exploiter et les focaliser sur les aspects qui peuvent être les plus bénéfiques et sécurisants pour les élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers.

Il s'agit en conséquent de changer de paradigme : c'est-à-dire de passer d'une logique de compensation à une logique d'accessibilité universelle explicitée dans une prochaine partie de ce document.

Ces ressources visent à apporter des pistes concrètes pour développer des pratiques inclusives au service de tous les élèves en répondant non seulement aux besoins éducatifs particuliers mais aussi à ceux partagés par tous les élèves.

Le groupe académique a construit un plan de formation destiné aux enseignants des 1^{er} et 2^d degrés

Dans le cadre de la prochaine offre de formation académique, trois modules de formation dédiés au déploiement d'une éducation physique et sportive (EPS) plus inclusive sont proposés. L'un des objectifs du projet académique est de bâtir une formation massive des formateurs des premier et second degrés qui intègre progressivement les besoins spécifiques des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers dans toutes les formations proposées aux enseignants.

Voici les 3 modules proposés qui seront présentés plus en détail dans une prochaine partie :

- **Module 1** Formation de tous les conseillers pédagogiques de circonscription EPS de l'académie : « Pour une EPS inclusive à l'école primaire »
- **Module 2** Formation de tous formateurs académiques EPS du second degré : « Accompagner le changement de regard et l'approche pédagogique de l'inclusion en EPS au collège et au lycée à intégrer dans toutes les formations »
- **Module 3** Formation de tous les professeurs d'EPS entrant dans le métier : « Instaurer une culture de l'inclusion dès l'entrée dans la profession favorisant la construction d'une posture professionnelle inclusive dès la formation initiale »

Le groupe académique a construit des outils d'aide et d'appui à l'inclusion par le sport scolaire et extrascolaire, destinés aux chefs d'établissement, aux enseignants et aux familles pour les élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers.

- Quelques exemples d'organisation de l'accès à l'activité physique pour tous les élèves sont illustrés pour les élèves affectés en Segpa, en Ulis, inclus en EPS, à l'association sportive ou dans une section sportive scolaire partagée.
- L'inclusion par le sport scolaire : cette partie est consacrée à une présentation de la démarche partagée par l'UNSS et l'USEP au sein des trois départements et de la direction régionale.
- L'académie a réactivé de nombreuses structures sportives dans les trois départements, afin qu'elles inscrivent leur offre de sports inclusifs sur la plateforme mise en place par le Comité paralympique et sportif français (CPSF). Ainsi, l'accès au parasport et au sport inclusif est grandement facilité pour les élèves et les familles grâce à l'accès enrichi, personnalisable et extrêmement simple à la plateforme qui sera proposée aux familles.

À venir : le déploiement et l'accompagnement d'un nouveau certificat médical d'inaptitude à la pratique

Avec la publication d'un nouveau certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'EPS à paraître prochainement, l'académie contribuera à rendre cohérente et opérationnelle la gestion des inaptitudes en EPS avec quatre objectifs :

- transmettre une information claire aux familles ;
- ajuster les règlements intérieurs des établissements, garantissant des conditions d'accès inclusives à l'éducation physique et au sport ;
- mettre en place des parcours standardisés de gestion des inaptitudes, dans le respect des recommandations médicales, favorisant un traitement pédagogique adapté à chaque élève ;
- évaluer les pratiques existantes par un suivi des inaptitudes au niveau académique.

II. L'École pour tous : un changement de paradigme

L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves, de la maternelle au lycée, par la prise en compte de leurs besoins partagés pour apprendre et des besoins plus spécifiques de certains d'entre eux. Il s'agit de s'inscrire dans une double démarche : créer un environnement accessible à toutes et tous, tout en apportant des réponses spécifiques adaptées aux besoins particuliers de certains élèves pour les aider à progresser et à développer leurs compétences.

L'école pour tous est marquée par la transition d'une logique de compensation individuelle vers une logique d'accessibilité universelle. Pour les enseignants, l'enjeu est de construire des environnements suffisamment sécurisants, souples et riches de variables pédagogiques pour permettre à tous les élèves d'apprendre. Le principe d'accessibilité prime, même s'il convient de ne pas oublier qu'à certains moments, certains élèves auront besoin de réponses plus spécifiques pouvant aller jusqu'à la compensation.

Aujourd'hui, le nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP) a considérablement augmenté. L'entrée par le trouble n'est plus adaptée, en raison, d'une part, de la très grande hétérogénéité des profils d'élèves dans les classes, et, d'autre part, de la très grande variabilité des manifestations pour un même type de handicap (exemple : les troubles du spectre de l'autisme).

Idee forte : Plus j'anticipe, dans la préparation de la séance, des réponses possibles aux besoins partagés des élèves, plus je crée un environnement universel, favorable à l'autonomie et à la réussite de tous. Il est ainsi moins souvent nécessaire de devoir répondre individuellement à des besoins spécifiques, pouvant parfois conduire à des formes de stigmatisation et de désocialisation.

Les ressources construites par l'académie de Créteil visent à apporter des pistes concrètes pour développer des pratiques inclusives au service de tous les élèves.

Pour favoriser une accessibilité universelle, une stratégie « faisable et raisonnable » consiste à anticiper les besoins dès la conception des séances.

Cela peut se traduire par :

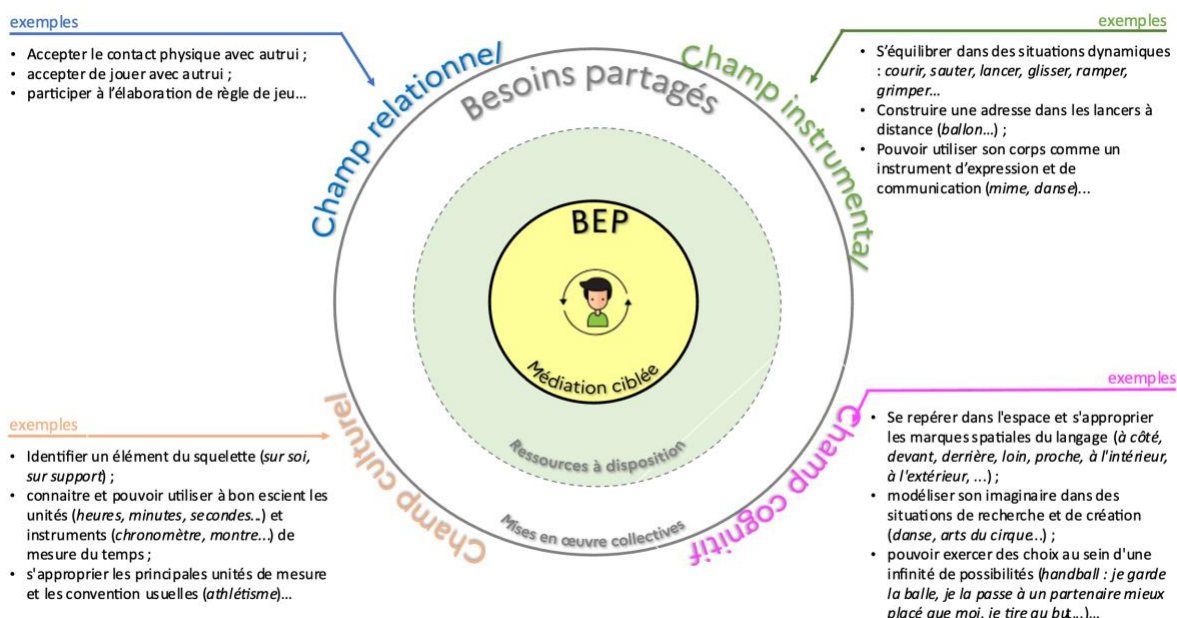
- des mises en œuvre pédagogiques collectives (rituels, outils, démarches, etc.) pensées pour tous ;
- la mise à disposition de ressources variées dans l'environnement, que les élèves peuvent utiliser en fonction de leurs besoins.

Toutefois, lorsque ces approches ne suffisent pas à permettre à un élève de s'investir dans une tâche, il devient nécessaire de repérer son besoin spécifique en adoptant une démarche expérimentale basée sur l'observation et l'ajustement progressif. Cette posture, comparable à celle d'un chercheur, suit les étapes suivantes :



1. **IDENTIFIER** les points forts et les difficultés de l'élève grâce à des observations en contexte et à des échanges avec la famille et, le cas échéant, les partenaires.
2. **FORMULER** une hypothèse sur le besoin particulier pour atteindre un objectif d'apprentissage accessible.
3. **PROPOSER** une médiation et l'expérimenter.
4. **ÉVALUER** son impact : si la médiation s'avère efficace et génère des progrès, la démarche s'arrête. Dans le cas contraire, de nouvelles hypothèses et ajustements sont nécessaires.

Pour guider cette investigation, Valérie Barry nous propose un référentiel structuré autour de quatre parties, qui correspondent chacune à un champ de besoins de l'élève, qu'ils soient partagés ou particuliers.



III. 7 fiches ressources pour les enseignants

Les fiches ressources proposées dans la « pochette pour l'inclusion » de l'académie de Créteil, que vous trouverez en annexe de ce document, sont les fruits d'une collaboration entre les experts et praticiens des premier et second degrés des trois départements de l'académie. Cette approche permet de proposer des outils pertinents pour garantir la continuité pédagogique tout en intégrant les spécificités de chaque niveau éducatif.

Chaque fiche ressource permet d'explorer un levier pour concevoir des leçons les plus accessibles possible, mais aussi à proposer des pistes lorsque les mises en œuvre pédagogiques et évaluatives ne permettent pas à certains élèves de s'engager pleinement dans les tâches. Ainsi, s'inscrire dans une perspective inclusive, c'est proposer un environnement accueillant où chacune et chacun a sa place. C'est aussi lutter contre les stéréotypes et favoriser la construction de l'égalité entre les filles et les garçons autour de la question : *Comment faire pour...*

Aménager et sécuriser l'espace ?

Que l'on se trouve dans la cour, au gymnase ou au stade, les élèves éprouvent le besoin d'explorer l'espace. Afin de susciter l'attention de tous et d'éviter l'agitation, l'enseignant distinguera et matérialisera les espaces de regroupement, d'évolution, d'action et les espaces interdits. Des repères communs et permanents seront instaurés pour permettre aux élèves d'évoluer rapidement et en sécurité.

Les limites du terrain, des zones, des cibles à atteindre ou à défendre seront à identifier. Les élèves se repèrent souvent mieux par le visuel que par la consigne orale.

Structurer le temps ?

L'EPS, par la nature des activités et la motivation qu'elle suscite, contribue à améliorer les comportements et les relations. L'enseignant doit anticiper le temps donné pour chaque situation d'apprentissage et ainsi prendre en compte les besoins de tous les élèves. Il lui appartient de préciser sa démarche en veillant à ce que le **temps de pratique réelle** de tous les élèves soit **le plus important possible** (un temps d'expérimentation et un temps consacré à la répétition des actions).

Rendre les règles accessibles ?

L'intelligibilité des règles est essentielle pour permettre à tous les élèves de participer pleinement et équitablement à des activités, en tenant compte de leurs divers besoins. Il est crucial que les règles soient adaptées de manière à être compréhensibles, visibles et applicables par tous. Cela inclut l'utilisation de supports visuels, tactiles et sonores, ainsi que des explications claires et des ajustements permettant à chaque élève de se sentir inclus et capable de respecter les consignes données.

Favoriser l'engagement moteur ?

L'engagement moteur des élèves est un levier essentiel pour favoriser les apprentissages. L'enseignant se doit de mobiliser ses élèves en prenant en compte leurs mobiles d'action, leurs émotions vécues, leurs rapports aux autres et leur rapport au savoir.

Évaluer pour apprendre ?

Concevoir une évaluation inclusive comme levier des apprentissages, c'est penser la place du processus pour un savoir-agir complexe où la diversité des réponses et des modalités d'engagement permet de laisser l'élève réussir à sa manière avec succès.

Favoriser les interactions ?

Les activités physiques et sportives favorisent le travail en équipe, la coopération et le respect des règles. Elles permettent aux élèves de développer des compétences relationnelles (communication, gestion des conflits, sentiment d'appartenance à un groupe) essentielles à la construction de chaque individu. Les relations positives entre pairs et avec l'enseignant favorisent l'engagement dans les activités et contribuent ainsi à la réussite de chacun. Ces interactions aident à créer un environnement inclusif où chaque élève se sent valorisé, soutenu et peut prendre une part active au processus de co-apprentissage.

Choisir et introduire le matériel ?

Le matériel est une ressource fondamentale pour mettre tous les élèves en situation d'apprentissage. L'enseignant se doit de mener une réflexion sur le choix du matériel et la manière de le présenter aux élèves.

Cette « pochette pour l'inclusion » n'est pas seulement une banque d'outils techniques, mais bien un vecteur d'une pédagogie de l'inclusion s'inscrivant dans la totalité de la scolarité des élèves, quels que soient leurs besoins.

IV. Des enseignants mieux formés

L'offre de formation

L'académie de Créteil s'engage à construire une formation des personnels et des enseignants à la fois structurée, innovante et adaptée à la réalité mouvante du terrain.

Dans le cadre de l'offre de formation académique, trois modules dédiés au déploiement d'une éducation physique et sportive (EPS) plus inclusive sont proposées. Ces formations, qui répondent aux besoins identifiés dans les établissements, reposent sur une bonne formation préalable des formateurs et sont fondées sur la base des ressources interdégradés réalisées par le CASF.

À compter de la rentrée 2025 le premier module permettra de former 80 conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) du premier degré, le second module concernera les 30 formateurs académiques EPS et le dernier, 20 formateurs spécialistes pour les entrants dans le métier qui auront tous pour mission d'intégrer un temps de formation à l'inclusion à toutes leurs offres de formation.

Module 1 : Formation des CPC EPS de l'académie – « L'EPS inclusive »

L'objectif sera de poser les bases d'une culture commune de l'inclusion en EPS dans le premier degré. Les contenus seront la définition et les enjeux de l'inclusion dans les pratiques physiques à l'école primaire, l'analyse de situations pédagogiques adaptées aux élèves à besoins éducatifs particuliers et des pistes d'approches différenciées et de construction de séquences d'EPS inclusives.

Intention : obtenir la mobilisation des conseillers pédagogiques de circonscription autour de l'exploitation des outils relatifs à l'EPS inclusive créés par le comité de pilotage.

Groupe de pilotage de la formation : IA-IPR EPS, IEN en charge de l'EPS pour chaque département, Daasop

Public désigné : conseillers pédagogiques de circonscription EPS de toute l'académie (87 personnes)

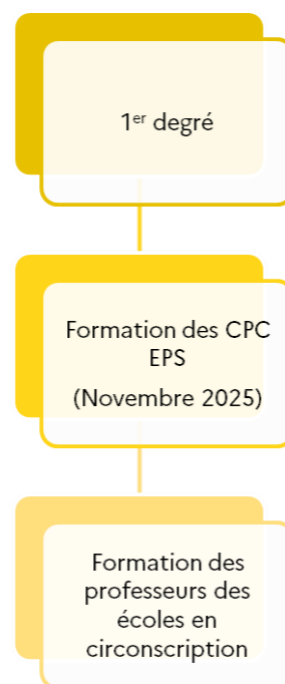
Formateurs : un conseiller pédagogique départemental de chaque département, Daasop, deux experts du CASF

Durée du module : 9h (1h30 en visio – 6h en présentiel – 1h30 en visio)

Contenus du module de formation :

1. Appropriation des outils favorisant l'EPS inclusive élaborés dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux
2. Mobiliser ces outils dans les cadres de formations en circonscription

Grâce à cette formation les CPC deviennent les relais pédagogiques pour diffuser les pratiques inclusives afin de renforcer le lien interdégradé autour de l'activité physique dans une continuité école-collège novatrice.



Module 2 : Formation de formateurs académiques EPS – « EPS et inclusion : une démarche pour changer de paradigme »

L'objectif sera d'accompagner le changement de regard et d'approche pédagogique sur l'inclusion dans l'EPS au collège et au lycée. L'intégration de l'inclusion comme composante essentielle des contenus disciplinaires permettra la diffusion progressive d'un nouveau référentiel de pratiques adaptatives prenant en compte les besoins partagés et spécifiques.

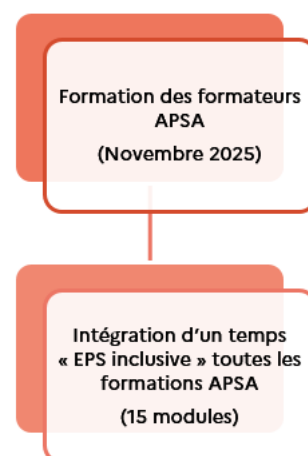
Intention : former un groupe de formateurs spécifiques à l'exploitation des outils relatifs à l'EPS inclusive créés par le comité de pilotage, pour qu'ils les intègrent dans les modules de formation des professeurs d'EPS.

Public cible : 30 formateurs qui prendront en charge le module de formation « EPS inclusive » qui sera proposé à l'ensemble des professeurs d'EPS inscrits Praf 2025-2026 (environ 450 enseignants par an)

Durée du module : 9h (1h30 en visio – 6h en présentiel – 1h30 en visio)

Contenus :

1. S'approprier les outils créés dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux
2. Répondre aux enjeux d'inclusion du cahier des charges académiques des formations en EPS



Module 3 : Formation des formateurs EPS pour les enseignants entrant dans le métier – « l'EPS inclusive »

L'objectif est d'instaurer une culture de l'inclusion dès l'entrée dans la carrière. Le module étant intégré dans les parcours de formations des entrants néo-titulaires. Cela permettra la construction d'une posture professionnelle inclusive dès la formation initiale différée, ainsi qu'une meilleure anticipation des besoins spécifiques des élèves dans les pratiques de classe.

Intention : former les formateurs académiques à l'exploitation des outils relatifs à l'EPS inclusive pour qu'ils les intègrent dans les modules de formation.

Public désigné : formateurs académiques EPS qui animent les formations initiales des enseignants entrants dans le métier.

Période prévue : 1^{er} trimestre de l'année scolaire

Durée du module : 9h (1h30 en visio – 6h en présentiel – 1h30 en visio)

Contenus :

1. S'approprier les outils créés dans le cadre du conseil académique des savoirs fondamentaux
2. Concevoir et animer un module de formation « EPS inclusive » pour les entrants dans le métier

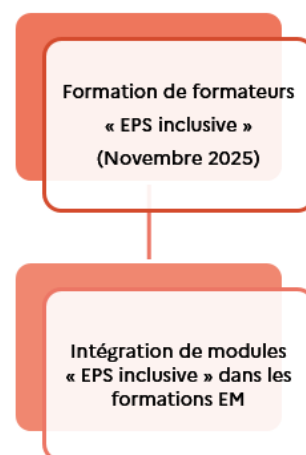
Une dynamique académique cohérente et à fort impact.

Ces trois actions s'articulent dans une démarche cohérente et progressive, allant du premier degré à la formation continue, en passant par la formation initiale.

Elles visent à :

- créer un noyau dur de formateurs experts en EPS inclusive à l'échelle académique ;
- infuser la culture de l'inclusion dans toutes les strates de l'éducation physique et sportive ;
- fournir aux enseignants des outils concrets pour adapter leur pédagogie, dans une logique de bienveillance, de différenciation et d'efficacité.

Ce dispositif contribue à impulser un véritable changement de paradigme : considérer que les adaptations pensées pour quelques élèves peuvent bénéficier à tous, et que l'EPS peut être un vecteur puissant d'équité, d'engagement et de réussite pour chaque élève.



V. Outils d'aide et d'appui à l'inclusion par le sport scolaire et extrascolaire

Exemples d'accès à l'activité physique pour tous les élèves : Segpa, Ulis, AS et SSS partagées

➔ Focus sur les établissements, l'AS et les sections sportives partagées

L'inclusion par le sport est aujourd'hui un levier central pour garantir l'équité et la réussite de tous les élèves. Les établissements scolaires, notamment via les dispositifs Segpa, Ulis ou les sections sportives partagées, s'engagent dans cette dynamique à travers des politiques éducatives inclusives intégrées au projet d'établissement.

La réussite de ces actions repose sur plusieurs facteurs clés : la formation continue des enseignants d'EPS, l'accessibilité des infrastructures, la co-intervention et la coordination entre acteurs (enseignants, AESH, ULIS, familles, partenaires extérieurs).

Les Sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) sont des dispositifs au sein des collèges français destinés aux élèves en grande difficulté scolaire. Elles accueillent des jeunes ayant des troubles des apprentissages afin de leur offrir un enseignement adapté et un accompagnement personnalisé.

Principes et valeurs du dispositif présenté :

- **uniformisation** des pratiques en EPS à travers l'expertise des professeurs ;
- **organisation** de cours en « barrettes » pour favoriser les interactions par le regroupement ;
- **participation** à des événements sportifs favorisant la pratique inclusive.

L'inclusion par le sport pour les élèves en classe de Segpa		
<p>Uniformisation des pratiques sportives au travers de l'expertise des professeurs d'EPS.</p>	<p>Organisation des cours en « barrettes » (regroupement avec d'autres classes) pour favoriser les interactions.</p>	<p>Une coordination pédagogique via des progressions communes en EPS et des réunions d'équipes régulières.</p>
<p>Une réflexion collective sur la pratique sportive afin d'adapter les pratiques aux besoins de tous les élèves.</p>	<p>Semaine du para-sport : Participation des élèves de SEGPA à des événements valorisant la pratique inclusive.</p>	<p>Incitation à la pratique sportive : inscription des élèves de SEGPA à l'AS ainsi qu'aux Jeux du Val-de-Marne.</p>

Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) sont des dispositifs au sein des établissements scolaires destinés aux élèves en situation de handicap qui offrent un accompagnement adapté, combinant enseignement en classe ordinaire.

Principes et valeurs du dispositif présenté :

- sensibilisation à la différence à l'occasion d'actions diverses ;
- connaissances précises des besoins des élèves (projet d'inclusion personnalisé) ;
- utilisation de l'EPS comme levier d'intégration ;
- développement de relations auprès de partenaires externes.

Exemple de fonctionnement d'un dispositif Ulis au sein d'un collège				
<p>Développer les relations avec les différents partenaires au sein de l'établissement et en dehors</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Familles ° Coordonnateur SESSAD ° AESH ° Professeurs ° Pole École Inclusive ° Entreprises du secteur ° Lycées du secteur 	<p>Rendre les enseignants acteurs des apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Les projets d'inclusion (un outil central) ° Les classeurs d'adaptation (banque d'adaptation) ° Un calendrier ritualisé avec des moments clés dans l'année ° Des actions de formations menées par le coordonnateur en début et fin d'année scolaire 	<p>Réaliser des actions de sensibilisation à la différence, au handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Présentation de l'ULIS aux cohortes de sixième ° Découverte handisport (fauteuil) pour toutes les classes sur un cycle ° Pièce de théâtre et débat sur le thème de l'inclusion par une troupe de professionnels 		
<p>Utiliser l'EPS comme levier pour le SPORT PARTAGÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Encourager la participation à l'AS ° Participation à différents championnats de France selon les capacités et besoins de chacun ° Système de parrainage / tutorat au sein de la section 	<p>Associer les élèves aux besoins partagés dans les mêmes classes de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Favoriser les actions des équipes pédagogiques autour de ces élèves ° Mutualisation des AESH et des outils d'accessibilité ° Favoriser la mise en pratique de la conception universelle des apprentissages 	<p>Identification et connaissance précise des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Le PPS et le projet individuel de l'élève ° Fiches de suivi d'inclusion pour chaque élève bénéficiant d'un AESH ° Fiche des compétences brèves donnée en début d'année 		
2012	→	Évolution des pratiques dans le temps	→	2025

L'AS devient alors un espace de valorisation et de rencontre, favorisant entraide, respect et dépassement de soi. Pour aller plus loin, il est essentiel de sensibiliser toute la communauté éducative, de renforcer les liens inter degrés et de développer une culture commune autour de l'inclusion, portée par l'ensemble des personnels.

L'inclusion par le sport scolaire : une démarche partagée

L'inclusion, plus qu'un objectif, est une philosophie commune portée par les deux grandes fédérations du sport scolaire : l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) et L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) pour le second degré. Toutes deux œuvrent pour que chaque élève, quels que soient ses besoins ou ses capacités, trouve sa place dans la pratique physique et sportive à l'école.

Usep et UNSS s'appuient sur des fondements pédagogiques communs :

- des activités accessibles à tous, valorisantes et adaptées ;
- une pédagogie différenciée, centrée sur les besoins des élèves et non sur leurs déficiences ;
- la mixité des publics dans les rencontres (élèves valides et en situation de handicap) ;
- une volonté commune de sensibilisation à la différence, au vivre ensemble et aux valeurs du paralympisme.

Les deux structures collaborent régulièrement lors des temps forts du sport scolaire, comme :

- la Semaine olympique et paralympique ;
- la Journée nationale du sport scolaire ;
- la Journée olympique.

Ces événements offrent une belle opportunité de mettre en œuvre des rencontres inclusives USEP/UNSS, du premier au second degré.

→ L'Usep – L'inclusion, une philosophie et une démarche

Le travail mené par l'USEP pour rendre inclusives ses rencontres sportives scolaires s'appuie sur les valeurs originelles de la fédération, en s'efforçant de prendre en compte tous les enfants.

Dans ses modalités, la rencontre sportive inclusive USEP s'appuie sur trois piliers : premièrement, « des **défis** individuels et collectifs accessibles et valorisants pour tous » ; deuxièmement, « des **pratiques équitables** inclusives, adaptées aux besoins éducatifs particuliers des enfants » ; troisièmement, « une découverte de pratiques **parasport** dans un but d'ouverture culturelle ».

Par ailleurs, la démarche s'inscrit bien dans le domaine pédagogique et non dans celui de l'éducation spécialisée. Elle relève en effet des principes de la **pédagogie différenciée**, qui tient compte des possibilités de chaque élève sans renoncer aux exigences des apprentissages communs.

Zoom sur une journée type inclusive Usep : Bouger – Penser – Créer



→ **BOUGER (1h) : Pratiquer ensemble**

Des ateliers sportifs inclusifs où tous les élèves, valides ou en situation de handicap, pratiquent ensemble. Les contraintes (ex : un bras immobilisé, les yeux bandés) permettent de vivre une expérience sensible du handicap tout en maintenant la logique interne de l'activité.



→ **PENSER (30 min) : Débattre, comprendre**

Un temps de débat ou de réflexion en classe autour de vidéos, images ou mots-clés (« handicap », « tous capables », « inclusion »). Objectif : développer l'esprit critique, écouter les ressentis et encourager la prise de parole.



→ CRÉER (30 min) : Produire ensemble

Une production artistique ou littéraire autour du sport et du handicap.

Exemple : créer un « nuage de mots » en braille sur le thème « Tous pareils, tous différents ».

→ Le Sport Partagé à l'UNSS : vivre la différence ensemble

L'inclusion est un objectif transversal au sein des structures UNSS de l'académie de Créteil. Il se décline selon plusieurs programmes permettant aux associations sportives (AS) de proposer à l'ensemble de leurs élèves toutes les facettes du sport scolaire : de la sensibilisation, aux journées parasport, en passant par les championnats ou les rencontres Sport partagé. L'inclusion est d'abord favorisée dans les AS. L'UNSS accompagne les AS dans leurs projets : prêt de matériel, valorisation et aide à la mise en place de convention avec des structures spécialisées.

Retrouvez la capsule de présentation de l'Inclusion à l'UNSS Créteil



Organisé par l'UNSS, le Sport partagé permet à des équipes mixtes (élèves valides et en situation de handicap) de participer à des compétitions sportives. Les règles sont aménagées pour garantir l'équité (temps, matériel, organisation), en lien avec la fiche sport de chaque discipline.

Participation aux championnats : une attestation MDPH est nécessaire. Des compétitions « critérium » restent possibles en dehors du cadre officiel.

Valorisation de projets inclusifs – Prix Ethic'Action : ce prix national récompense les AS engagées dans la défense des valeurs du sport et de l'inclusion. Il met en lumière les projets mêlant sport, handicap et vivre ensemble.

Sensibiliser les élèves : des journées promotionnelles sont organisées afin de permettre aux élèves des AS de vivre dans leur établissement ou en dehors, des activités physiques ou parasportives.

Zoom sur le Sport partagé à l'UNSS



→ Sport partagé : le sport ensemble

Le Sport partagé permet aux élèves en situation de handicap et aux élèves valides de pratiquer ensemble des activités sportives et artistiques en compétition. Il leur permet aussi de se réunir sur un même lieu de pratique pour partager un moment privilégié autour de la pratique sportive, de la réussite

de chacun et d'un apprentissage du mieux vivre ensemble. Les équipes sont composées d'élèves valides et d'élèves en situation de handicap. Ils peuvent être du même établissement scolaire ou le fruit d'une convention entre un établissement ordinaire et un établissement spécialisé. Les fiches sports de chaque activité prévoient un format de compétition avec des compensations en fonction de la gêne à la pratique des élèves en situation de handicap. Ces adaptations peuvent être de plusieurs ordres en fonction de l'activité : temporelle, matérielle, organisationnelles, etc. Pour pouvoir participer à un championnat qualificatif, il est obligatoire de présenter l'attestation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) à l'accueil de la compétition. Des rencontres sous forme de critérium peuvent être organisées avec des équipes non conformes à la fiche sport. Si le championnat n'existe pas encore dans votre activité, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre service UNSS car toutes les activités peuvent se décliner sous la catégorie Sport partagé. Pour plus d'information : <https://www.unsscreteil.org/inclusion>

→ Parasport : des rencontres spécifiques

Des journées inter-Ulises ou réservées aux élèves en situation de handicap sont accessibles sur tout le territoire et tout au long de l'année scolaire pour découvrir les parasports et encourager la pratique sportive extrascolaire.

Les services Usep et de l'UNSS des trois départements de l'académie de Créteil mettent gratuitement à disposition des Associations Sportives affiliées du matériel en lien avec des activités parasportives : kit de boccia, kit de cécifoot, kit de goal ball, sarbacanes, etc. Des guides d'utilisation sont proposés pour chaque prêt.

- 1- [La mallette numérique « sport scolaire et handicap »](#)
- 2- [Un film pédagogique « Des rencontres sportives scolaires inclusives »](#)
- 3- [Des rencontres sportives inclusives – démarche et outils](#)
- 4- La carte navette (.pdf – .pptx) et la [fiche explicative](#)

De plus, des journées de sensibilisation, de parasport ou de sport partagé ont lieu toute l'année. On peut retrouver l'ensemble des actions, événements sur le **glide Inclusion & sport scolaire** pour les premier et second degrés : <https://inclusion-mrew.glideapp.io/>



Les contacts des services régionaux et départementaux

→ Service Régional :

UNSS Créteil : sr-creteil@unss.org - <https://www.unsscreteil.org/>

→ Dans le 77 :

USEP 77 : contact@usep77.com

UNSS 77 : sd077@unss.org

→ Dans le 93 :

USEP 93 : cdusep93@gmail.com

UNSS 93 : sd093@unss.org – <https://unss93.org/>

→ Dans le 94 :

USEP 94 : usep94.ligue94@gmail.com

UNSS 94 : sd094@unss.org

Catalogue des offres de l'inclusion : un engagement fort de l'académie

À ce jour, l'accès à une activité sportive reste complexe pour les personnes en situation de handicap. Pourtant, la pratique sportive est essentielle pour lutter contre l'isolement social, la sédentarité, renforcer l'autonomie, la confiance en soi et permettre une réappropriation de son corps.

Consciente de ces enjeux, l'académie de Créteil a réactivé plusieurs structures sportives dans les trois départements, afin qu'elles s'inscrivent au catalogue des offres sportives accessibles aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers. L'objectif est de faciliter l'accès au parasport en offrant un large choix de pratiques grâce à deux plateformes intuitives et très faciles d'utilisation.



→ Trouve ton parasport

Cette plateforme, mise en place par le CPSF (Comité paralympique et sportif français), propose aux personnes en situation de handicap de découvrir différentes disciplines sportives. Elle facilite la mise en relation avec les fédérations, qui orientent ensuite les sportifs vers les clubs correspondant à leurs besoins et envies.

(Cliquer sur le titre pour accéder à la plateforme)



→ Handiguide des sports

Déployé par le ministère des Sports, le handiguide est un annuaire interactif recensant les structures sportives accueillant ou pouvant accueillir des pratiquants en situation de handicap. Il permet d'identifier les offres sportives adaptées près de chez soi.

(Cliquer sur le titre pour accéder au guide)

→ Une démarche inclusive pour un plus grand nombre

L'académie de Créteil encourage fortement ses clubs sportifs à utiliser ces dispositifs afin de proposer aux jeunes en situation de handicap, un large éventail de pratiques sportives. Cela permet non seulement de développer l'offre sportive, mais aussi de garantir une meilleure accessibilité aux activités physiques.

VI. La gestion des inaptitudes en EPS

Uniformiser la gestion des inaptitudes en EPS

Afin de renforcer la cohérence des pratiques dans la gestion des inaptitudes en Éducation Physique et Sportive (EPS), un travail collaboratif de fond a été mené de façon inédite en concertation étroite avec des médecins, des enseignants d'EPS, des chefs d'établissement et les services académiques. Ce dialogue interprofessionnel a permis de poser les bases d'une approche partagée, rigoureuse et adaptée à la réalité du terrain.

Face à la diversité des pratiques actuelles et aux nombreuses dispenses qui privent certains élèves d'un accès adapté à l'EPS, l'objectif est clair : permettre à chaque élève, quelles que soient ses limitations physiques, de bénéficier d'un enseignement cohérent, inclusif et progressif.

Trois leviers sont au cœur de cette démarche :

1. une information claire et anticipée aux familles sur les modalités de participation à l'EPS, pour favoriser compréhension et engagement ;
2. l'intégration d'un cadre commun dans les règlements intérieurs des établissements, garantissant des règles équitables et applicables par tous ;
3. la mise en place d'un parcours standardisé de gestion des situations d'inaptitude, dans le respect des recommandations médicales, assurant un traitement pédagogique adapté à chaque élève.

Une enquête via la suite logicielle Ipack EPS sera prochainement lancée auprès des établissements pour évaluer les pratiques existantes, identifier les leviers d'amélioration et affiner le protocole final. Ce projet est envisagé comme un levier de réussite pour tous les élèves. Il incarne une vision partagée de l'école : inclusive, rigoureuse et centrée sur les apprentissages.

Une démarche collective pour une EPS plus inclusive

Afin de limiter les « dispenses » injustifiées et offrir à chacun une possibilité de participation, même adaptée, aux enseignements de l'EPS, un plan en trois étapes, a été formalisé pour aider à la mise en place des modalités de gestion des inaptitudes au sein des établissements scolaires.

Étape 1 : Informer les familles et favoriser la participation de tous

Les familles sont les premiers relais d'une EPS inclusive. Une communication claire, en début d'année, leur présentant les nouvelles modalités de gestion des inaptitudes doit rappeler notamment :

- l'obligation de fournir un certificat médical d'inaptitude au format officiel ;
- l'importance pour l'élève de rester présent en cours d'EPS, sauf en cas de dispense exceptionnelle qui peut être accordée uniquement par le chef d'établissement ;
- les modalités d'adaptation mises en œuvre par les enseignants à partir des préconisations médicales.

Ce cadre vise à responsabiliser chacun dans une logique de partenariat école-famille, pour que la limitation physique d'un élève ne rime pas avec exclusion.

→ Étape 2 : Inscrire les règles dans le règlement intérieur

Pour donner une portée juridique et organisationnelle au dispositif, les éléments clés de la gestion des inaptitudes sont intégrés au règlement intérieur de chaque établissement.

Cette inscription permet :

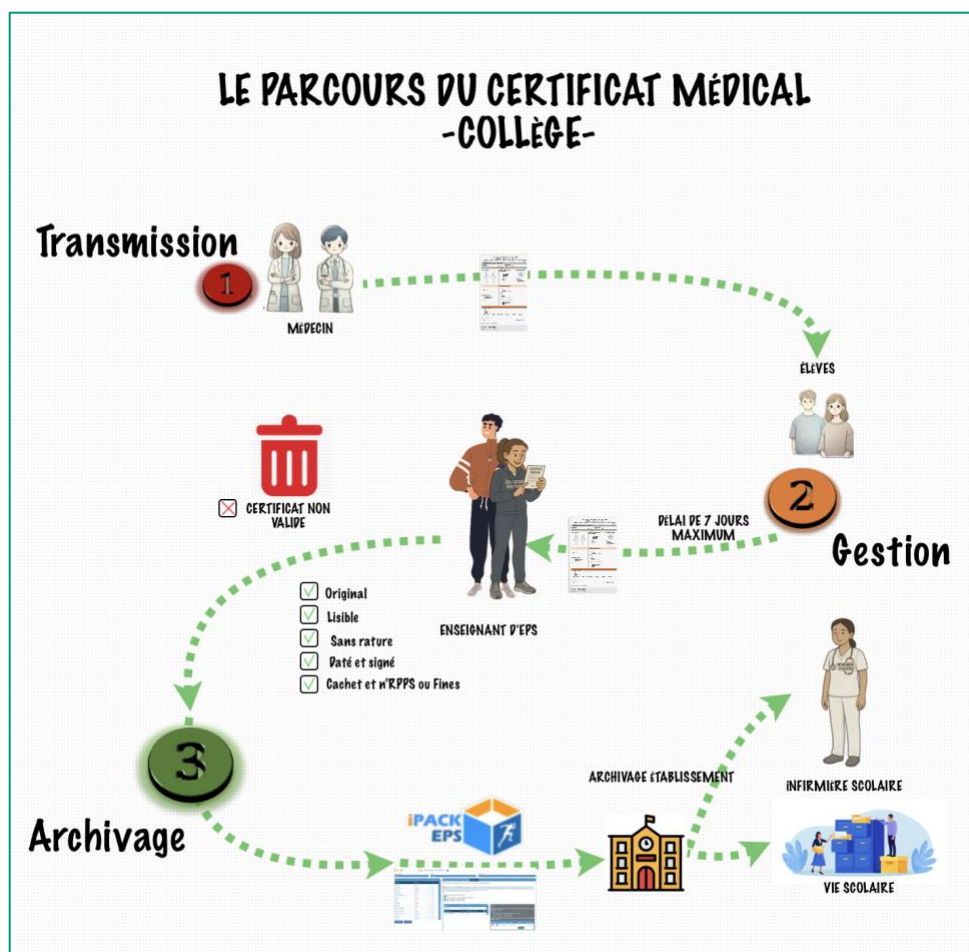
- d'harmoniser les pratiques ;
- de clarifier le rôle de chaque acteur (famille, médecin, enseignant, chef d'établissement) ;
- de garantir à l'élève un droit à l'adaptation plutôt qu'une exclusion de fait ;
- aux enseignants de disposer ainsi d'un cadre légitime pour mettre en place des adaptations pédagogiques, en cohérence avec les attendus de la discipline.

→ Étape 3 : Structurer un parcours uniforme pour le traitement des certificats médicaux

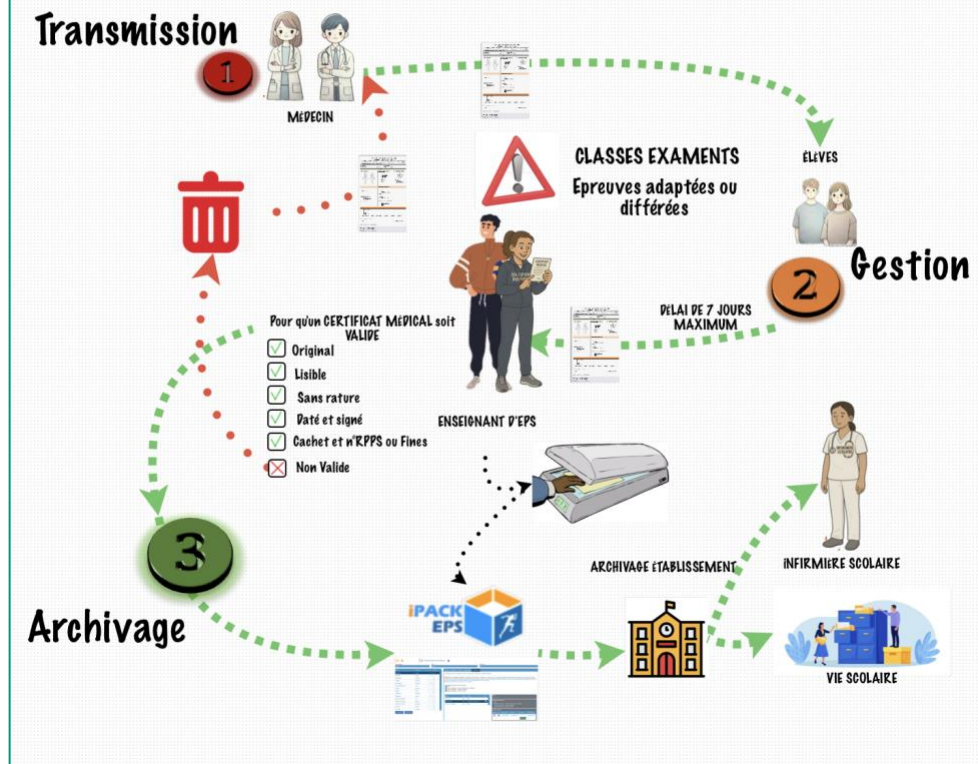
Un protocole académique est proposé pour standardiser le traitement des certificats médicaux :

- transmission par les familles à l'enseignant d'EPS, qui les analyse en lien avec les exigences pédagogiques ;
- mise en place d'adaptations spécifiques selon les recommandations médicales ;
- archivage dans l'établissement selon une organisation interne, en lien avec la vie scolaire et la direction.

Deux déclinaisons sont prévues : une pour le collège, une pour le lycée, avec une vigilance particulière en terminale du fait des enjeux liés à la certification.



LE PARCOURS DU CERTIFICAT MÉDICAL -LYCÉE-



Il s'agit ici de créer les conditions d'un enseignement réellement accessible à tous. La gestion des inaptitudes devient ainsi un levier de professionnalisation pour les enseignants, de pilotage pour les chefs d'établissement, et d'équité pour les élèves.



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VII. ANNEXES

7 fiches ressources pour une éducation physique et sportive inclusive

Comment aménager et sécuriser l'espace ?



Besoins partagés

Tous les élèves ont besoin de construire des repères spatiaux

- Délimiter chaque espace : compartimenter les limites du jeu, les zones refuges, rendre visible la largeur et la longueur des terrains, et déterminer les zones spécifiques (attente, observateurs, chronométrage) à l'aide de signalétiques (plots, lattes, coupelles de couleur).
- Matérialiser le sens des déplacements (flèches/ mains plastiques) et proposer une démonstration pour montrer les limites et la direction à prendre.
- Montrer, avec les élèves les plus jeunes, des photographies, des plans, des vidéos des lieux en amont de la première séance ; nommer les différents espaces et les règles qui leur sont associées (interdire l'accès aux tribunes, utiliser les marquages existants pour matérialiser des espaces de jeu, de regroupement tel que le rond central d'un terrain de basket).

Tous les élèves ont besoin d'avoir conscience des risques de l'environnement

- Des règles de sécurité sont spécifiques à chaque espace.
- Sécuriser les zones de pratique (distance minimum de 2 mètres d'un obstacle : banc, arbres, pilier, etc.)
- Prévoir une zone de sécurité avec un amortissant pour prévenir des blessures (placer un tapis devant les cages de hand par exemple si on utilise l'espace pour une autre activité).
- Identifier des zones suffisamment larges pour les activités de lancers (fléchages pour les déplacements) et utiliser des signaux sonores pour les actions de lancer ou de récupération.
- Favoriser un travail en ateliers pour multiplier les espaces et réduire les temps d'attente et l'agitation des élèves.
- S'assurer de la sécurité de tous les élèves par un positionnement de l'enseignant permettant un visuel permanent.

Tous les élèves ont besoin d'acquérir le vocabulaire spatial nécessaire

- Apprendre aux élèves à se repérer dans l'espace avec un vocabulaire adapté (en avant, en arrière, devant, sur les côtés, à droite, à gauche, tout droit, au milieu, etc.) et spécifique à l'activité (ex : *en course d'orientation*).
- Créer des situations authentiques pour donner du sens aux apprentissages moteurs (ex : *en grandeurs et mesures, utiliser les résultats des tests de vitesse maximale aérobie - VMA, pour amener les élèves à construire un contrat de course longue en durée ou en distance*).
- Utiliser des visuels pour représenter des actions spécifiques dans certains espaces (ex : *un pictogramme « roulade » devant le plan incliné, etc.*)
- Faire le lien avec d'autres disciplines pour donner du sens au vocabulaire utilisé.



Besoins particuliers

J'observe que l'élève se déplace (ou déplace les objets) au mauvais endroit, ou réalise une action motrice ne correspondant pas à l'espace dans lequel il évolue.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de percevoir des informations pertinentes

- Isoler les informations importantes : code couleur cohérent, couleurs vives (ex : départ, arrivée, zones à risques).
- Mettre en place une signalétique supplémentaire (ex : ballons de baudruche dans la zone cible, flèches indiquant le trajet, etc.)
- Attribuer des dossards distinctifs pour les élèves ayant un rôle particulier (ex : guide-cible, guide-départ, etc.)

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de donner du sens aux différents espaces

- Prévoir un temps d'exploration guidée du lieu de pratique par l'adulte ou l'AESH.
- Organiser une exploration compartimentée des zones balisées pour en expliquer la fonction (ex : « Trouve tel élément », « Quelle zone sert à quoi ? »).

J'observe que l'élève dépasse les limites de l'espace d'activité.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de percevoir les limites d'un espace

- Renforcer la visibilité et la matérialisation des limites (des bancs, des tapis, des lattes, des plots, etc.) pour les rendre plus claires.
- Désigner un camarade tuteur à l'élève pour l'aider à respecter les limites de l'espace.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin d'accepter des règles

- Limiter les risques pour l'élève en diminuant sa zone d'action (ex : en jeux ou sports collectifs, instaurer une « zone refuge » pour les élèves anxieux).
- Adapter la difficulté des activités (ex : commencer proche de la cible en lancers et augmenter progressivement la difficulté).
- Valoriser toutes les tentatives même partielles en utilisant des renforçateurs sociaux (compliments, encouragements, sourires).

J'observe que l'élève exprime une situation de mal-être important lors de l'arrivée dans le lieu ou au cours d'une activité.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin d'accepter l'inconnu ou le changement

- Planifier toute sortie dans un nouveau lieu en prévenant l'élève (ex : un emploi du temps, durée, photos du trajet et de l'espace).
- Ritualiser l'entrée dans un nouveau lieu pour apporter des repères (ex : en natation : 1. Je me range à l'entrée de la piscine 2. Je me rends au vestiaire 3. Je prends ma douche 4. Je m'assois au bord du bassin).

Hypothèse N°2

L'élève a besoin d'accepter le milieu scolaire fréquenté

- Identifier tous les lieux d'apprentissage de l'élève et associer chaque lieu à une action spécifique (ex : « Danser » dans la salle polyvalente, « Faire des sports collectifs » au gymnase, « Nager » à la piscine, « Faire de la lutte » au dojo, « Grimper » sur un mur d'escalade).
- Utiliser un emploi du temps visuel pour représenter les différents lieux que l'élève fréquente pendant la journée et la semaine.

2

Comment structurer le temps ?



Besoins partagés

7 fiches ressources pour une éducation physique et sportive inclusive

Tous les élèves ont besoin de bouger suffisamment au cours d'une séance

- Structurer la séance autour d'une ou deux situations d'apprentissage moteur, avec un temps de pratique physique important.
- Réduire les temps de consignes et de déplacements.
- Privilégier les phases de jeu, les équipes réduites et le dédoublement des ateliers pour rendre efficient le temps d'engagement moteur des élèves.
- Veiller à ce que le matériel soit suffisant et éviter les files d'attente pour augmenter le temps de pratique (ex : en maternelle, mettre en place des entrées et des sorties multiples sur un même parcours).
- Éviter les jeux à élimination directe (ex : la « mort subite » au volley ball) pour permettre aux élèves les moins performants de disposer de plus de temps moteur pour progresser.
- Répéter plusieurs fois une même séance si nécessaire, pour respecter le rythme de chacun.

Tous les élèves ont besoin de construire la temporalité

- Organiser la séance en trois temps distincts : avant, pendant et après.
- Contextualiser l'enseignement en expliquant les objectifs (ex : le cycle natation sera présenté et explicité aux élèves par des photos ou des vidéos du lieu, des règles de sécurité) et terminer par un bilan et des prolongements anticipés en amont.
- Former les équipes d'élèves en amont par l'enseignant.
- Insister sur les repères temporels pour que l'élève puisse mieux gérer son activité en utilisant des supports visuels (pictogrammes, affichages, sablier) et sonores (timers, musiques).
- Conserver une trace écrite de l'activité des élèves. La trace permet de verbaliser ou de transcrire l'expérience corporelle (notion de vécu corporel), garder la mémoire de ce qui a été fait, mesurer ses progrès, se mettre en projet pour accéder à de nouveaux progrès, partager et constituer une culture commune.

Tous les élèves ont besoin d'avoir un sentiment de confiance en rendant prévisible le déroulement de la séance

- Annoncer le déroulement de la séance et expliciter les objectifs.
- Utiliser des rituels d'échauffement et de retour au calme.
- Prendre en compte les repères temporels pour la durée des exercices et pour les temps de récupération.
- Utiliser des signaux clairs pour guider les transitions entre les différentes situations d'apprentissage (ex : utiliser un tambourin, mettre de la musique, éteindre la lumière, etc.)



Besoins particuliers

J'observe que l'élève se fait toucher ou perd rapidement le ballon dans les jeux collectifs.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de plus de temps pour se déplacer

- Instaurer un groupe de besoin (exemple d'une course avec un élève de même besoin pour niveler la confrontation et l'aider à devenir le champion de lui-même).
- Mettre en place un « marquage individuel » sur l'élève : seul un élève de même niveau peut agir sur lui.
- Mettre en œuvre une situation de jeu favorisant la supériorité numérique permettant de lui donner le temps de s'organiser dans son déplacement (ex : au basket, 3 joueurs en attaque contre 2).

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de davantage de temps pour faire des choix tactiques

- Placer des « zones refuge » ou des « zones d'invulnérabilité » sur le terrain pour lui permettre de récupérer pendant un temps donné.
- Accorder davantage de temps à l'élève avec la balle avant de la passer ou tenter un tir en utilisant des signaux visuels ou verbaux.
- Imposer aux poursuivants de ne pas toucher le joueur pendant un certain nombre de secondes ou de devoir toucher avec les deux mains ou avec leur main « faible » pour lui laisser un peu plus de temps (en jeux et sports collectifs, délimiter des zones où le porteur de balle est intouchable).

J'observe que l'élève abandonne l'activité.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin d'avoir conscience de l'écoulement du temps pour construire la notion de durée

Mettre en place un outillage individuel plus accessible si les outils collectifs pour planifier visuellement le temps d'activité n'ont pas suffi, tel qu'un emploi du temps séquentiel :

- diviser la séance en étapes claires et les afficher visuellement (échauffement, activité(s) principale(s), retour au calme) ;
- représenter le déroulement de la séance avec des images ou des pictogrammes pour chaque activité (veiller à ne pas surcharger l'outil et à utiliser une police lisible et sans empatement) ;
- indiquer la durée de chaque activité ou la remplacer, si ce concept reste trop abstrait, par un nombre d'essais ou de points.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de temps pour récupérer cognitivement

- Instaurer des temps de pause et proposer d'autres tâches moins fatigantes (ex : rôle d'observateur, d'arbitre, moment de verbalisation, rotation des joueurs).
- Donner le droit à l'élève de récupérer et de ne rien faire sur un temps adapté à ses besoins (ex : en course longue, permettre des arrêts ou de la marche dans des zones délimitées).

Comment rendre les règles accessibles ?



Besoins partagés

Tous les élèves ont besoin de pouvoir s'approprier les règles en fonction de leurs potentialités

Pour que tous les élèves s'approprient les règles, l'enseignant peut les adapter.

- Adapter l'environnement en fonction des besoins et proposer des variations pédagogiques : terrain de jeu, objectifs, équipements.
- Proposer différentes modalités de participation en fonction des potentialités de chaque élève : groupes de besoin, tutorat, ateliers.
- Introduire progressivement les règles et les rappeler fréquemment pendant l'activité. Réduire le nombre de règles.
- Adapter la durée des jeux pour limiter la surcharge cognitive (nombre restreint de règles).

Tous les élèves ont besoin de comprendre les règles avec des consignes claires et explicites

Il est essentiel que les règles du jeu soient accessibles à tous les élèves, avec des situations présentées de manière claire et compréhensible.

- Utiliser une approche multimodale : supports visuels, pictogrammes, schémas explicatifs.
- Réaliser des démonstrations pratiques associant gestes et consignes verbales.
- Segmenter les consignes complexes pour faciliter la compréhension.
- Recourir à des supports audio ou vidéo expliquant les règles.

Tous les élèves ont besoin de pouvoir visualiser l'application des règles dans l'espace et le temps

Afin de garantir que tous les élèves comprennent l'application des règles dans un contexte spatial et temporel, l'enseignant peut :

- Délimiter les zones avec des repères visuels : plots, bandes colorées.
- Assigner des rôles spécifiques (observateur, chronométreur, arbitre).
- Utiliser des repères sonores (cloches, signaux) pour définir l'espace et les déplacements selon les besoins.

Tous les élèves ont besoin de pouvoir anticiper les conséquences de leurs actes en cas de non-respect des règles

Il est important que les règles soient expliquées en termes de conséquences en cas de non-respect.

- Présenter clairement les conséquences des erreurs (pictogrammes, cartes symboliques).
- Modéliser les comportements attendus.
- Renforcer les réussites pour encourager la conformité aux règles.



Besoins particuliers

J'observe que l'élève ne s'approprie pas les règles.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de pouvoir se représenter les règles

- Simplifier la présentation des règles par une mise en situation progressive : commencer par une activité simple et augmenter progressivement la complexité (ex : en isolant des règles dans des mini-jeux).
- Démontrer les règles en action : faire participer les élèves à des mises en situation concrètes et les laisser expérimenter eux-mêmes.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin d'élargir ses représentations des règles

Pour faciliter l'accès aux règles, il est important de proposer d'autres supports tels que des supports visuels, tactiles et sonores.

- Utiliser des supports visuels et tactiles : appliquer des pictogrammes, couleurs, symboles et repères tactiles pour faciliter la compréhension des règles.
- Ajouter des repères sonores : utiliser des cloches ou des sifflets pour signaler les limites et le début des activités.
- Proposer des supports multimédias : fournir des enregistrements audio ou vidéo des consignes et comportements attendus.

Hypothèse N°3

L'élève a besoin d'un accompagnement humain pour appliquer les règles

Des élèves peuvent avoir des difficultés à comprendre ou à exécuter les règles sans un accompagnement humain adapté.

- Assigner un tuteur ou un Accompagnant pour les élèves en situation de handicap (AESH) pour guider l'élève, modéliser les comportements et expliquer les règles avec des gestes simples.
- Démontrer les actions attendues : l'enseignant ou l'AESH peut montrer l'action attendue pour les élèves qui ont des difficultés de communication ou de compréhension, afin de faciliter l'apprentissage (ex : lancer un ballon, effectuer un mouvement, etc).

J'observe que l'élève ne respecte pas les règles.

Hypothèse N°1

L'élève n'a pas encore acquis les compétences sociales et émotionnelles nécessaires pour accepter et gérer l'importance des règles

Un accompagnement pour développer des compétences sociales et émotionnelles peut être nécessaire :

- travailler les compétences sociales : utiliser des jeux de rôle et des activités de groupe pour développer la gestion des émotions (gestion de la frustration, empathie, capacité à attendre son tour) ;
- mettre en place des stratégies de régulation émotionnelle : utiliser des cartes de couleurs, des pauses ou des techniques de respiration pour aider l'élève à gérer ses émotions et respecter les règles.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de gérer les émotions fortes liées au respect des règles de l'activité

- Établir un contrat de comportement : créer un contrat visuel avec l'élève définissant les attentes et les conséquences de ses actions. Ce contrat sert de renforçateur positif, ce qui facilite la gestion des émotions.

- Prévoir des paliers pour chaque progrès :
 - valoriser les progrès : accorder un temps de jeu supplémentaire lorsque l'élève respecte les règles, et annoncer des conséquences claires (pause, retour au calme) si elles sont enfreintes ;
 - indiquer le changement ou la fin d'une activité : utiliser des objets sonores (certains élèves ne gèrent pas leurs émotions, ce qui conduit à des difficultés d'identification des différents temps de jeu).

4

Comment favoriser l'engagement moteur ?



Besoins partagés

7 fiches ressources pour une éducation physique et sportive inclusive

Tous les élèves ont besoin de se sentir en sécurité affective dans l'espace d'apprentissage

- Créer un environnement de confiance en encourageant les élèves et en valorisant leurs efforts.
- Instaurer une dynamique de groupe positive où les élèves peuvent s'exprimer sans crainte grâce à un climat de respect et d'encouragement.
- Favoriser les situations de coopération et d'interdépendance collective en anticipant la constitution des groupes de travail ou des équipes pour favoriser une mixité positive et non subie.

Tous les élèves ont besoin de mobiles d'action attractifs

- Élaborer une forme de pratique où l'enjeu est mobilisateur et marquant pour les élèves : système de points, etc.
- Offrir aux élèves un temps de pratique suffisant pour satisfaire leur besoin de jeu, apprendre en jouant et donner du sens aux situations plus décontextualisées. Les mobiles d'actions filles/garçons seront pris en compte sans tomber dans une considération stéréotypée.

Tous les élèves ont besoin de vivre des émotions positives

- Favoriser le plaisir immédiat dans la pratique en proposant une approche ludique et conviviale de l'activité.
- Favoriser une mise en réussite rapide dans l'activité pour encourager un rapport positif aux savoirs nécessaires à leur engagement dans une démarche d'apprentissage plus exigeante.
- Aider les élèves à percevoir leurs erreurs comme un moteur de l'apprentissage et leurs réussites comme source de fierté. La mise en place d'une évaluation « par compétence », les retours constructifs de l'enseignant y contribuent.

Tous les élèves ont besoin de comprendre et de privilégier ce qu'il y a à faire et à apprendre

- Se centrer uniquement sur le résultat et la performance réalisée amène les élèves à se désengager en cas d'échec. Il paraît donc essentiel de les amener à se focaliser davantage sur les compétences à construire.
- Définir les compétences à acquérir de manière accessible et explicite : ciblées et présentées durant la séquence pour aider les élèves à se projeter, à suivre leurs progrès et à persévérer face aux obstacles.
- Présenter les situations de manière claire et compréhensible : les consignes sont reformulées par les élèves, démontrées pour s'approprier les critères de réalisation, et segmentées en cas de consignes complexes.
- Insister sur les critères de réussite permettant un retour direct et signifiant aux élèves sur leur pratique et leur marge de progression.

Tous les élèves ont besoin d'être acteurs de leurs apprentissages

- Attribuer des rôles dans la gestion de la classe ou dans un groupe de travail favorise le besoin de contrôle et d'autonomie dans le processus d'apprentissage.
- Guider les élèves pour qu'ils soient amenés à faire des choix sur des objectifs (ex : choix d'un contrat temps/distance en course de durée), des stratégies ou des exercices.



Besoins particuliers

J'observe que l'élève refuse de pratiquer avant même d'avoir essayé.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin d'un mobile d'action individualisé

Déterminer le mode d'entrée le plus adéquat pour amener l'élève à rentrer dans l'activité (culturel, collectif, ludique, personnel, technique, compétitif, exploit).

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de ne pas se sentir jugé par les autres

- Élaborer une progression pour aider l'élève à « passer devant les autres » dans les activités artistiques et gymniques où la présentation à un juge ou spectateur fait partie intégrante de l'activité (ex : 1. passer devant un camarade – 2. plusieurs groupes passent en même temps devant des groupes observateurs – 3. passer en groupe devant la classe – 4. passer seul ou en groupe restreint devant la classe).
- Veiller, dans les activités collectives, au choix de la formule utilisée pour faire jouer des élèves de niveau hétérogène ensemble, via une organisation qui donne du sens à la coopération et qui ne stigmatise pas l'élève en difficulté.

Hypothèse N°3

L'élève a besoin de savoir se rassurer en prenant appui sur ses réussites

- Expliciter à l'élève les potentialités sur lesquelles il pourra s'appuyer pour réaliser la tâche demandée.
- Fixer un critère de réussite personnel à l'élève, facilement atteignable.

J'observe que l'élève se résigne trop tôt ou trop vite.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de pouvoir considérer ses erreurs comme étant provisoires

- Veiller à fournir des feedbacks plus régulièrement à cet élève afin de l'aider à identifier la cause des erreurs et des stratégies permettant de ne pas les reproduire.
- Mettre en œuvre un « rendez-vous » ritualisé en fin de séance pour formaliser les progrès et les réussites, même partielles (type cahier de réussite dans le 1^{er} degré).

Hypothèse N°2

L'élève a besoin d'agir dans une activité adaptée à ses ressources

- Adapter la position de travail (ex : s'asseoir pour effectuer un lancer de précision si l'élève a des difficultés à rester équilibré debout) ou encore le soulager d'une partie de la tâche en éliminant certaines compétences trop « coûteuses » dans le cas où la tâche proposée n'est pas adaptée aux capacités motrices et/ou cognitives de l'élève.
- Aménager, en cas de fatigabilité importante de l'élève, la situation en prévoyant des temps et des espaces de pause.

J'observe que l'élève s'engage en déviant les caractéristiques de la tâche.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de percevoir les éléments pertinents de la tâche

- Utiliser la photo, la vidéo, (l'application « Visual Eye ») ou encore la schématisation, pour permettre à l'élève de se représenter l'écart entre la tâche effectuée et la tâche attendue.
- Mettre en place un système de tutorat entre pairs.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de pouvoir se focaliser sur la tâche essentielle

- Éliminer, en cas de surcharge cognitive, les « compétences périphériques », non directement liées à l'objectif mais empêchant son atteinte, pour permettre à l'élève de mobiliser ses ressources sur le « cœur de cible ».

Comment évaluer pour apprendre ?



Besoins partagés

Tous les élèves ont besoin d'avoir une évaluation construite comme levier des apprentissages

- Construire une évaluation dans une perspective didactique, pédagogique et réflexive où l'enjeu est de penser l'évaluation pour l'apprentissage, comme apprentissage, de l'apprentissage.
- Au-delà de rationaliser et d'organiser l'enseignement, l'évaluation doit prendre en compte la dimension de jugement (source d'anxiété et de stratégies d'évitement).

Tous les élèves ont besoin de comprendre le sens et les objectifs de l'évaluation – Le Quoi ?

- Rendre l'évaluation lisible, visible et explicite pour tous les acteurs (élève, professeur et famille).
- Donner des objectifs d'apprentissage et des critères de réussite clairs, à partir d'indicateurs principalement quantitatifs (nombre de répétitions, de cibles atteintes, etc.) pour permettre aux élèves de se situer précisément dans leur progression.
- Présenter les objectifs et les critères de manière accessible dès le début de la séquence.
- Prévoir des temps de régulation afin d'ajuster les apprentissages à partir des résultats observés.

Tous les élèves ont besoin d'une évaluation flexible – Le Comment ?

- Permettre différentes formes de production pour valider une même compétence : par exemple, proposer à l'élève de choisir entre plusieurs projets de jeu ou modalités de réalisation.
- Autoriser la réalisation d'une tâche en plusieurs étapes, afin de favoriser la construction progressive de la compétence.
- Valoriser la capitalisation des réussites tout au long de la séquence, plutôt que de se focaliser sur la performance à un instant donné.
L'objectif est, in fine, de rendre l'élève acteur de ses apprentissages, c'est-à-dire centré sur ses choix stratégiques et que l'erreur puisse servir de levier dans ses apprentissages pour réussir son évaluation.

Tous les élèves ont besoin de s'engager dans une évaluation qui fait sens pour eux – Le Pourquoi ?

- Prendre en compte la diversité des motivations des élèves (se dépasser, réussir ensemble, relever un défi personnel, etc.) pour construire des situations d'évaluation engageantes.
- Offrir des choix dans les modalités de réalisation, afin de renforcer le sentiment de liberté, d'autonomie et de pertinence.
- Instaurer un climat bienveillant où l'erreur est reconnue comme un levier d'apprentissage, et non comme une faute à sanctionner.



Besoins particuliers

J'observe que l'élève est en difficulté sur une réponse technique attendue (exemple de l'évaluation du rôle d'assureur en escalade).

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de maîtriser ses émotions quant à la sécurité de son camarade

- Prévoir un temps d'exploration sans contraintes d'enjeu de responsabilité, par exemple en montant et descendant un sac.
- Évaluer la procédure d'assurance en la guidant par une comptine : A : j'avale (la corde) – B : je baisse – C : je croise – D : je décroise.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de davantage de temps pour s'approprier le geste technique

- Proposer une évaluation par capitalisation de compétences au fil de la séquence.
- Proposer une évaluation lorsque l'élève se sent prêt.

J'observe que l'élève a des difficultés à s'engager dans les jeux et sports collectifs.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de temps pour gérer l'espace et les informations liées à ses partenaires

- Évaluer l'opposition en diminuant le nombre de joueurs pour limiter le nombre d'informations à traiter (ex : un 3 contre 3 au basket).
- Spécialiser l'élève dans un rôle, pour l'évaluer sur la compétence principale à évaluer (ex : le shoot dans la raquette au basket en excluant toutes les autres compétences périphériques).

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de maîtriser ses émotions quant à l'enjeu du match

- Mettre en place une évaluation à partir d'un score parlant, à partir de 3 zones allant de l'entrée dans le terrain adverse (1 point), puis dans une zone intermédiaire (10 points) jusqu'à la zone de marque (100 points). De cette façon toutes les actions rapportent des points et soulignent la réussite.
- Prévoir un roulement dans les équipes pour favoriser les moments de récupération cognitive.

6

Comment favoriser les interactions ?



Besoins partagés

7 fiches ressources pour une éducation physique et sportive inclusive

Tous les élèves ont besoin de se sentir appartenir à un groupe

- S'appuyer sur la diversité des activités pour impliquer TOUS les élèves au sein du groupe et permettre à CHACUN d'être acteur, de s'épanouir et de se sentir valorisé.
- Développer le sentiment d'appartenance des élèves à travers les « missions » que leur offrent les rôles sociaux.

Tous les élèves ont besoin de communiquer avec leurs pairs et les adultes

- Créer des opportunités d'interactions à l'aide de jeux de rôle, de discussions en groupe ou d'activités collaboratives : débats, travaux de groupes, activités sportives communes.
- Encourager et valoriser l'expression des idées et des sentiments : montrer des images ou des vidéos illustrant des situations de communication et nommer les différentes formes de communication.
- S'assurer que tous partagent un moyen de communication maîtrisé et fonctionnel permettant à la fois de s'exprimer et de comprendre l'autre.

Tous les élèves ont besoin de comprendre et utiliser les codes sociaux

- Définir clairement les règles (politesse, respect des autres, règles de coopération au sein du groupe) en les matérialisant à l'aide de supports visuels (affiches, pictogrammes, schémas).
- Proposer et modéliser les comportements attendus et appropriés (mises en scène, démonstrations).

Tous les élèves ont besoin d'apprendre à gérer leurs émotions et les conflits

- Permettre aux élèves d'identifier les émotions que génèrent la pratique des APSA (thermomètre des émotions) pour en favoriser ensuite une meilleure gestion.
- Enseigner aux élèves des stratégies de résolution de conflits : communication ouverte, écoute active, négociation (par le biais du message clair par exemple).



Besoins particuliers

J'observe que l'élève reste isolé et ne participe pas aux activités de groupe.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin d'oser initier une relation avec ses pairs

- Créer des équipes réduites où l'élève peut progressivement s'intégrer.
- Désigner un camarade « tuteur » pour accompagner l'élève dans les activités.
- Introduire des jeux de coopération simples pour renforcer la confiance et l'esprit d'équipe.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de comprendre les règles et les attentes des activités

- Expliquer clairement les règles et les objectifs des activités, en utilisant des supports variés et adaptés (schémas, pictogrammes, etc.)
- Séquencer la tâche en étapes simples.
- Répéter et faire reformuler les consignes.

Hypothèse N°3

L'élève a besoin de trouver sa place au sein d'un groupe de jeu ou d'apprentissage

Jouer sur les modalités de groupement : besoin d'affiliation, d'identification et/ou sentiment d'appartenance à un groupe (groupes de besoin, tutorat, rôle spécifique au sein d'une équipe, etc.)

J'observe que l'élève n'échange pas ou trop peu avec ses camarades pendant les activités.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de soutien pour interagir avec les autres.

- Mettre en place des activités en binôme ou en petit groupe où l'élève peut recevoir un soutien plus individualisé.
- Proposer un accompagnement par l'enseignant ou l'AESH pour aider l'élève à initier et à maintenir les interactions.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de développer ses compétences en communication en vue de s'inscrire dans des échanges interindividuels ou collectifs.

- Intégrer des exercices de communication dans les activités physiques.
- S'assurer au préalable de la maîtrise par tous d'un langage commun pour communiquer (langage oral, langue des signes, etc.)
- Solliciter l'élève afin qu'il exprime ses idées et ses ressentis pendant les activités.

J'observe que l'élève n'interagit pas avec l'enseignant.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de créer un lien de confiance avec l'enseignant.

- Échanger individuellement avec l'élève pour établir une relation de confiance.
- Proposer des activités où l'élève se sent à l'aise et valorisé, comme des jeux ou des défis personnalisés.
- Proposer des activités pour lesquelles l'élève aura une appétence particulière et sera en réussite.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de donner du sens aux consignes ou aux attentes de l'enseignant.

- Utiliser des supports visuels et des consignes simples.
- Vérifier régulièrement la compréhension de l'élève.
- S'appuyer sur la démonstration par les élèves comme illustration de « ce qu'il y a à faire pour réussir ».

J'observe que l'élève manifeste des comportements agressifs ou inappropriés lors des interactions.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin d'apprendre à gérer ses émotions pour anticiper et résoudre d'éventuels conflits de manière constructive.

- Utiliser des outils d'identification et d'expression des émotions pour alerter, prévenir d'éventuels conflits.
- Utiliser des outils pour désamorcer le processus conflictuel.
- Utiliser des techniques ritualisées de relaxation ou de respiration pour aider l'élève à se calmer ou proposer un espace dédié pour exprimer sa frustration, avec du matériel adapté.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de comprendre les conséquences de ses actions sur les autres

- Mettre en place des activités qui favorisent l'empathie et la compréhension des sentiments des autres comme des jeux de rôle.
- Utiliser des supports visuels pour illustrer les conséquences des actions (construction d'un règlement commun imagé sur le thème du « vivre ensemble »).

7

Comment choisir et introduire le matériel ?



Besoins partagés

7 fiches ressources pour une éducation physique et sportive inclusive

Tous les élèves ont besoin de pouvoir faire un usage adapté du matériel

Proposer une phase d'exploration de tout nouveau matériel pédagogique avant l'activité des élèves, en 3 étapes : 1. l'observation, voire la manipulation libre, 2. la description des éléments composant le matériel, 3. l'apport d'un vocabulaire de référence par l'enseignant concernant le nom, la fonction et les usages du matériel introduit.

Tous les élèves ont besoin de pouvoir utiliser un matériel accessible

- Mettre à disposition un matériel suffisamment varié en proposant plusieurs tailles de raquettes, de balles ou de volants pour convenir à tous les niveaux, ou encore des cibles à différentes hauteurs et/ou distances.
- Faciliter l'utilisation du matériel en fournissant des informations complémentaires via l'ENT de l'établissement (en amont/aval de la séance) ou des QR codes (pendant la séance), donnant par exemple accès à des vidéos explicatives.

Tous les élèves ont besoin de pouvoir utiliser du matériel en toute sécurité

- Vérifier régulièrement que tout le matériel est en bon état et sécuritaire.
- Se renseigner sur la mise à jour des équipements de protection individuelle (EPI) ainsi que le contrôle des installations utilisées.

Tous les élèves ont besoin de pouvoir s'approprier les usages du matériel en travail en groupe

- Le travail en groupe classe nécessite des équipements partagés encourageant le travail d'équipe.
- Favoriser l'entraide pour utiliser le matériel.
- Mettre en place un travail sur le respect du matériel partagé, sur sa mise en place et son rangement.
- Anticiper l'organisation de l'installation et du rangement du matériel : le professeur alloue des rôles aux élèves.

Tous les élèves ont besoin d'un aménagement matériel pour favoriser un comportement moteur

- Utiliser du matériel pour induire les comportements à adopter et aider à ressentir le mouvement attendu (par exemple, placement des plots/lattes en lien avec la foulée de chaque élève pour faire ressentir une course en fréquence ou une course en amplitude).
- Utiliser du matériel pour amplifier le pouvoir des élèves et les aider à s'engager pleinement dans l'activité.

Tous les élèves ont besoin de pouvoir s'auto-évaluer pour progresser

- Fournir des accessoires supplémentaires au service de l'auto-évaluation, comme des cibles et des coupelles (repères visuels), ou encore des cardiofréquencemètres.
- Élaborer des fiches d'auto-évaluation simples : grille à cocher « je suis capable de », fiches illustrées avec gommettes de couleur, etc.
- Prévoir du matériel numérique pour aider les élèves à analyser leur technique au regard des critères de réalisations fixés (ex : l'application « Video delay » permet de s'auto-observer en se visionnant en différé).



Besoins particuliers

J'observe que l'élève manque régulièrement la réception d'un ballon, ou frappe à côté du ballon, de la balle ou du volant.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de pouvoir repérer l'objet

- Faciliter son repérage visuel en proposant à l'élève un ballon plus gros et/ou plus lent.
- Faciliter le repérage sonore en utilisant un ballon sonore, ou en plaçant un sac plastique autour d'un ballon afin qu'il produise du bruit.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de pouvoir se positionner à bonne distance de l'objet

- Donner plus de temps à l'élève en lui proposant un ballon de baudruche.
- Faciliter la prise d'information en interdisant les rebonds, en supprimant le filet de la table de tennis de table, ou encore en faisant rouler un « ballon paille » au sol pour un jeu de raquette.
- Simplifier le mouvement à réaliser (par exemple, pousser la balle face à soi au lieu de la frapper latéralement, ou augmenter la zone d'impact à l'aide d'un tamis plus large).

J'observe que l'élève fait tomber les objets qu'il porte en se déplaçant ou en réalisant un mouvement.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin de pouvoir tenir ces objets de manière efficace

- Augmenter la taille des objets.
- Utiliser des matériaux rugueux ou malléables.
- Ajouter des dispositifs facilitant l'adhérence (poignées, bandes antidérapantes, scratches).

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de pouvoir soulever ces objets en se déplaçant

- Utiliser des objets allégés ou présentant une forme facilitant leur maintien (ballons dégonflés pour une meilleure adhérence).
- Proposer des supports auxiliaires (sacs, harnais, fixation sur un déambulateur) peut offrir une alternative efficace pour le transport des objets en déplacement.

J'observe que l'élève a une limitation motrice ne permettant pas de réaliser la compétence comme le reste du groupe.

Hypothèse N°1

L'élève a besoin d'évoluer dans un environnement matériel accessible à ses capacités motrices

- Modifier les contraintes environnementales en ajustant les obstacles et les supports pour favoriser la réussite des tâches motrices (par exemple, en remplaçant un franchissement par saut par un passage en roulant sur un obstacle comme un plan incliné ou une latte au sol).
- Réorganiser les espaces et les distances pour contribuer à un aménagement plus inclusif.

Hypothèse N°2

L'élève a besoin de pouvoir utiliser des appareils, outils et instruments qui compensent une incapacité motrice

- Mettre à disposition du matériel spécifique et adapté (ex. ballons allégés, raquettes ergonomiques).
- Mettre en place des modalités d'exécution alternatives (ex. rampe de lancement pour le lancer, assistance de l'accompagnant pour les élèves en situation de handicap ou d'un camarade).

Auteurs / Autrices des fiches :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Structure
Mme	Aifoun	Alexandra	CPD 93	DSDEN 93
Mme	Antoine	Solenn	IEN ASH 93	DSDEN 93
Mme	Aubertin	Lucie	DD UNSS 94	UNSS 94
M.	Aubouër	Esteve	IEN ETEG ECOGEST mission égalité filles garçons	Rectorat Créteil
Mme	Bachimont	Mélanie	CPD 94 + DGESCO	DSDEN 94
M.	Billard	Pierre	Médecin	DRAJES IDF
M.	Bobin	Jean-Michel	Principal	Collège Pierre de Ronsard, L'Hay-les-Roses
Mme	Bois	Mélanie	Coordinatrice ULIS	Collège Bois de l'Enclume, Trilport
M.	Bruchon	Fabrice	DSI	Rectorat Créteil
Mme	Buchli	Céline	CM IPR EPS	Rectorat Créteil
Mme	Collavet	Isabelle	CPD 77	DSDEN 77
Mme	Costes	Florence	IEN ASH 94	DSDEN 94
M.	Cuche	Julien	DD UNSS 77	UNSS 77
M.	Damie	Jean-philippe	DD UNSS 93	UNSS 93
M.	Demazeux	Fabrice	CT EPS 93	DSDEN 93
Mme	Dorges	Agnès	Conseillère pédagogique	DSDEN 77
M.	Dorlean	Cyrille	Professeur EPS	CLG H. de Balsac, Neuilly-sur-Marne
M.	Foucault	Vincent	Principal Adjoint	Collège Bois de l'Enclume, Trilport
M.	Gailhac	Bruno	USEP 94	USEP 94
Mme	Gelly	Laurence	CPD 94	DSDEN 94
Mme	Gibrien	Georgette	Directrice SEGPA	Collège Pierre de Ronsard
Mme	Hachani	Sabrina	Médecin CT Recteur	Rectorat Créteil
M.	Havez	Sylvain	Chef SDJES 93	SDJES 93
Mme	Jung	Ingrid	CT EPS 77	DSDEN 77
Mme	Khouadja	Cécile	IEN EPS 94	DSDEN 94
M.	Lacroix	Franck	IA IPR EPS	Rectorat Créteil
M.	Lasnier	Benoit	IA IPR EPS	Rectorat Créteil
Mme	Le Pechon	Elodie	CM DAASOP	Rectorat Créteil
M.	Lemauiel	Briag	Professeur EPS	CLG Pablo Neruda, Gagny
Mme	Lopez	Orianne	Médecin CPSF	Comité paralympique et sportif français (CPSF)
M.	Machavoine	Cyril	Principal	CLG Bois de l'Enclume Trilport
M.	Macia	Alexis	CM DAASOP	Rectorat Créteil

M.	Mauny	Nicolas	Chargé de mission auprès de l'IEN ASH 77	DSDEN 77
M.	Neufer	Bruce	Chef SDJES 94	SDJES 94
Mme	Nicolle	Laurence	Bureau DRAJES IDF	DRAJES
Mme	Pernon	Anne Sophie	USEP 77	USEP 77
M.	Przybylski	Philippe	CT EPS 94	DSDEN 94
M.	Reibel	Bruno	DAASOP, CT recteur	Rectorat Créteil
M.	Rekmadi	Bouabib	Chef SDJES 77	SDJES 77
Mme	Relier	Marion	DRA UNSS	DR UNSS
M.	Renaud	Maxime	CM DAASOP	Rectorat Créteil
Mme	Riard	Sophie	IEN ASH 77	DSDEN 77
M.	Roquetty	Pierre	Professeur EPS	Centre du jard, Voisenon
M.	Sacko	Frank	DSI GREID	DSI
M.	Scalabrino	Matthieu	IEN EPS 93	DSDEN 93
Mme	Schwager	Pascale	CT recteur ASH	Rectorat Créteil
Mme	Sevat	Laure	Professeur EPS	CLG Bois de l'Enclume (Section sport partagé)
M.	Urban	Thomas	Référent Paralympique	COMITÉ PARALYMPIQUE & SPORTIF FRANÇAIS
M.	Zuliani	Romain	USEP 93	USEP 93

X @accreteil

f facebook.fr/academie.creteil

in linkedin.com/company/academie-de-creteil/

ig @academiereiteil

